



**La commune de Parmain**  
**(Val d'Oise –près de 5700 habitants – Gare SNCF –**  
**Membre de de la Communauté de Communes CCVO3F**

**RECRUTE**  
**Un(e) agent(e) en charge de la traversée des points écoles**  
**(Cadre d'emploi des adjoints techniques)**

Placé sous l'Autorité du coordinateur enfance-jeunesse, vous aurez pour missions de garantir la sécurité et d'aider les enfants ainsi que leurs accompagnateurs à traverser au passage piéton au moment des entrées/sorties d'école :

- Sécuriser la traversée des enfants et des familles sur les passages piétons aux entrées et sorties des écoles
- Stopper le trafic lors de l'approche des enfants
- Faire respecter les règles élémentaires du code de la route et les consignes de sécurité
- Sensibiliser les enfants aux règles de sécurité pour traverser la chaussée
- Signaler les accidents survenus sur la voie publique et les dysfonctionnements de feux de signalisation
- Rendre compte à la hiérarchie des évènements survenus

**Profil du candidat :**

- Capacité à travailler par tous les temps sur la voie publique

Savoir être :

- Qualités relationnelles, aptitude à gérer l'agressivité
- Autonomie
- Bonne présentation et ponctualité indispensable
- Attention et réactivité
- Rigueur
- Disponibilité

**Poste à pourvoir le :** Dès que possible

Horaires : le matin de 8h15 à 8h45, le midi de 11h15 à 11h45 et l'après-midi de 13h15 à 13h45 et de 16h15 à 16h45 (hors mercredis et vacances scolaires)

**Rémunération :** Taux horaire brut : 12.24 €

Adressez votre candidature (lettre de motivation et C.V) à : Monsieur le Maire –Service des ressources humaines - Place Georges Clémenceau – 95620 PARMAIN.  
ou par mail [ressources-humaines@ville-parmain.fr](mailto:ressources-humaines@ville-parmain.fr)